

[Accueil](#) / [Economie](#) / [Énergie](#)

## Les anti-linky obtiennent gain de cause



Publié le 09/03/2019 à 08:32

**Énergie, Castres, Economie**

Un accord a été trouvé finalement cette fin de semaine dans le conflit qui opposait le collectif anti-Linky de Castres et Enedis à propos de la remise en service d'un compteur électrique pour une personne devant emménager dans son nouveau logement à Castres (*notre édition du 2 mars*). Cette personne qui souffre d'insuffisance respiratoire et qui a besoin d'électricité pour alimenter son appareil s'opposait à la pose d'un compteur communicant de type Linky. Elle s'était vue refuser la mise en service de l'électricité. Le collectif avait même manifesté jeudi dernier devant les locaux d'Enedis. Alors que les opposants avaient préparé une assignation en référé devant le tribunal de Castres avec leur avocat, et qu'une première réunion de conciliation tenue lundi n'avait pas abouti, l'affaire a fini par se débloquer mardi. Le collectif indique : «Enedis s'est ravisé et a proposé une remise en service simple du compteur existant non Linky chez l'utilisateur, ce qui a été réalisé sans incident ce jeudi 7 mars. C'est donc un heureux dénouement dans ce bras de fer».

